

INTÉRESSEMENT 2021-2023 + ABONDEMENTS

L'essentiel est préservé

FO a signé l'accord d'intéressement et celui de son abondement à l'issue d'une âpre négociation.

Enfin, la direction a accepté de maintenir le montant de l'intéressement moyen (1 950 €) et l'abondement à 100%, ce qui constituait notre ligne rouge.

À l'issue d'âpres négociations, l'accord sur l'intéressement 2021-2023 et celui sur son abondement ont abouti à une enveloppe financière équivalente à celle du précédent accord avec un montant nominal de 1950 € et un abondement à 100 %, revendications portées par **FO** depuis le début.

FO a donc signé ces 2 accords.

L'intéressement 2021-2023 dépendra de **6 critères pondérés** entre 10 et 20% ; si les thématiques demeurent inchangées, les critères eux même sont en grande partie nouveaux :

- **Nouveaux critères :**
 - o Performance économique
 - o Performance technique
 - o Performance en matière de santé et sécurité au travail
 - o Performance en matière de respect de l'environnement et de responsabilité sociale d'entreprise
- **Critères reconduits :**
 - o Volume d'achats vis-à-vis du secteur protégé
 - o Satisfaction clients

FO a aussi négocié une **amélioration substantielle des critères** proposés par la direction : ajout de critères **au plus près des agents** en complément de critères très généraux et **assouplissement** de certains critères « tout ou rien »

Sur l'abondement des versements volontaires sur PEG et PERCO, la Direction a proposé un accord avec **une enveloppe en baisse de 2 millions d'euros** par rapport au précédent accord. **FO a refusé de signer.**

Pour autant, les discussions ne sont pas closes, elles se poursuivront en septembre dans le cadre plus large des « Charges de Personnel » qui incluent la RIP, les avancements, les effectifs...

Pour tout complément d'info, veuillez contacter vos interlocuteurs habituels ou écrivez-nous à RTE-FO@rte-france.com

BESOIN D'INFOS COMPLÉMENTAIRES ?

Veuillez contacter vos interlocuteurs habituels ou nous écrire à RTE-FO@rte-france.com

AGIR, NE PAS SUBIR
www.fnem-fo.org